L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 26 JUILLET 1890.

Ventes de Propriétés Mobilières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs LES DEBITEURS DÉLINQUANTS POUR L'ANNÉE 1888.

Nouvelle-Orléans, Lue, 16 juillet 1890.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs EDWARD DANZIGER— Débiteur délinquant, pour taxes, Deuxième District, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de la Louisiane, je vendrai à l'encan, à l'endroit de la saisie sur les lieux désignés ci-après, le SAMEDI 26 Juillet 1890, à 1 heure P. M., la propriété décrite ci-dessous, dans le but d'assurer la perception des taxes dues en ce moment à la Ville de la Nouvelle-Orléans et assessées en l'année 1888, y compris l'intérêt qui les grève, à partir du 5 août de l'année pour lesquelles les dites taxes ont été assessées jusqu'à paiement, et tous les dépens, comme suit:

Taxes pour l'année 1888..............$414 40

A savoir: Au local, Nos 28 et 30 rue Chartres.

Le contenu du magasin Nos 28 et 30 rue Chartres consistant en Marchandises sèches (Dry Goods).

Au jour fixé pour la vente, je vendrai telles parties de la dite propriété que me désignera le débiteur et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur.

Conditions—Comptant sur les lieux contre monnaie légale des Etats-Unis.

W. J. COMERFORD.
Collecteur de Taxes Délinquantes de Ville pour l'année 1888.

Nouvelle-Orléans, Lue, 26 juillet 1890.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs C. J. GITZ—Débiteur délinquant pour taxes Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de la Louisiane, je vendrai à l'encan, à l'endroit de la saisie, sur les lieux désignés ci-après, le SAMEDI 26 Juillet 1890 à 2 heures P. M. la propriété décrite ci-dessous, dans le but d'assurer la perception des taxes dues en ce moment à la Ville de la Nouvelle-Orléans et assessées en l'année 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5 août de l'année pour lesquelles les dites taxes ont été assessées jusqu'à paiement et tous les dépens, comme suit:

Taxes pour l'année 1888..............$39 39

A savoir: Au local Nos 444 à 448 rue Dryades.

Le contenu du magasin Nos 444 à 448 rue Dryades, consistant en Fourrage, Chevaux et Voitures.

Au jour fixé pour la vente, je vendrai telles parties de la dite propriété que me désignera le débiteur et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur.

Conditions—Comptant sur les lieux contre monnaie légale des Etats-Unis.

W. J. COMERFORD.
Collecteur de Taxes Délinquantes de Ville pour l'année 1888.

Nouvelle-Orléans, Lue, 16 juillet 1890

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs A. LEVY—Débiteur délinquant pour taxes, Premier District, Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de la Louisiane, je vendrai à l'encan, à l'endroit de la saisie, sur les lieux désignés ci-après, le SAMEDI 26 Juillet 1890, à 2½ heures P. M., la propriété décrite ci-dessous, dans le but d'assurer la perception des taxes dues en ce moment à la Ville de la Nouvelle-Orléans et assessées en l'année 1888, y compris l'intérêt qui les grève, à partir du 5 août de l'année pour lesquelles les dites taxes ont été assessées jusqu'à paiement, et tous les dépens; comme suit:

Taxes pour l'année 1888..............$20 20

A savoir: Au local, No 432 rue Dryades.

Le contenu du magasin No 432 rue Dryades consistant en Médicaments.

Au jour fixé pour la vente, je vendrai telles parties de la dite propriété que me désignera le débiteur et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur.

Conditions—Comptant sur les lieux contre monnaie légale des Etats-Unis.

W. J. COMERFORD.
Collecteur de Taxes Délinquantes de Ville pour l'année 1888.

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1890.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs E. C. PALMER & CO.—Débiteurs délinquants pour taxes, Premier District Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de la Louisiane, je vendrai à l'encan, à l'endroit de la saisie, sur les lieux désignés ci-après, le SAMEDI 26 Juillet 1890, à 1¾ heures P. M., la propriété décrite ci-dessous, dans le but d'assurer la perception des taxes dues en ce moment à la Ville de la Nouvelle-Orléans et assessées en l'année 1888, y compris l'intérêt qui les grève, à partir du 5 août de l'année pour lesquelles les dites taxes ont été assessées jusqu'à paiement, et tous les dépens, comme suit:

Taxes pour l'année 1888..............$629 74

A savoir: Au local, Nos 89 et 91 rue Camp.

Le contenu du magasin Nos 89 et 91 rue Camp consistant en Fournitures de bureau (stationery) Papier, etc.

Au jour fixé pour la vente, je vendrai telles parties de la dite propriété que me désigneront les débiteurs et dans le cas où les dits débiteurs ne désigneront pas une somme suffisante de propriété, je vendrai la plus faible partie de la dite propriété spécifiée des débiteurs à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par les dits débiteurs.

Conditions—Comptant sur les lieux contre monnaie légale des Etats-Unis.

W. J. COMERFORD.
Collecteur de Taxes Délinquantes de Ville pour l'année 1888.
Juil 16—16 19 23 et 24

Ventes de Propriétés Foncières

POUR

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 26me jour de Juillet A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou de inconnus, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment des dites années, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ROBINSON, WM. H. ou MME ROSINA WALKER
1095 Pour taxes de ville des années 1883, $34; 1884, 24; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à $136 96
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 59, borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et St Thomas, mesurant 51 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

KENTON, JAS D. ou JOS D.—
6043 Pour taxes de ville des années 1884, $46; 1885, 63 50; 1886, 50 50; 1887, 50 50.
Montant à $210 50
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 ou B et partie du lot A dans l'ilet No 218, borné par les rues Delachaise, Magazine, Camp et l'avenue Louisiana; le lot No 15 ou B mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise sur 128 pieds de profondeur, la partie du lot A mesurant 17 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise sur 128 pieds de profondeur.

KROST, CHRISTIAN—
6093 Pour taxes de ville des années 1886, $10 10; 1887, $10 10.
Montant à $30 20
Une portion de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignées comme portion de terre dans les ilets Nos 468 et autres, bornée par le Chemin de la Métairie et les rues St Philippe, Salomon et le Bayou St-Jean; cette portion de terre mesure 47 pieds de face au Chemin de la Métairie sur 541 pieds de profondeur.

LAVERGNE, HUGH—
6442. Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1881, 17 84; 1882, 31 75; 1883, 20 00; 1884, 20 00; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à $160 44
Quatorze lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 23 et 24, dans l'ilet No 909, borné par les rues St-Antoine, Joséphine, Célestine et Antonia; mesurant 320 sur 192 pieds sur les rues St-Antoine, Joséphine et Célestine.

LOUGARON, THOS ou LANGASON ou LANGARON—
6479. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 05; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $86 81
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 1208, borné par les rues des Français, Union, Force et Vertu, mesurant 120 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur.

LAGMAN, J. N. ou J. V.—
6628 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à $69 44
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 8, dans l'ilet No. 99, borné par les rues Deuxième, Hillary, Clinton et Burthe; mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur.

LABARRE, A. S.—
6631. Pour taxes de ville des années 1880, 5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, $6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $52 08
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 140, borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, mesurant 60 pieds de face à la rue Marie, sur 150 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—
6653 Pour taxes de ville des années 1881, $26 76; 1882, 47 63; 1883, 30; 1884, 24; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à $207 35
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 151, borné par les rues Chartres, Mandeville, Marigny et Royale, mesurant 32 pieds de face à la rue Chartres sur 128 pieds de profondeur.

LEBAND, W. F. ou LEBEAU,—
6742 Pour taxes de ville des années 1882, $15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $68 78
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St Jean, mesurant 540 pieds de face au Bayou St Jean sur 651 pieds de profondeur.

LUNNIG, FRANK—
682.. Pour taxes de ville des années 1884, 26 00; 1885, 30 48.
Montant à $56 48
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 6 dans l'ilet No. 395, borné par les rues Lafayette, Marais, [illegible] (St-Claude), formant l'encoignure des rues Lafayette et Marais mesurant 30 pieds de face à la rue Lafayette sur 91 pieds de profondeur sur la rue Marais.

LACEY, MME MARY—
6834 Pour taxes de ville des années 1885, $33 02; 1886, 26 26; 1887, 26 26.
Montant à $85 54
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8, ou 8 et 9 dans l'ilet No 376 borné par les rues Lafayette, Perdido, Locust et Fleret, mesurant 39 pieds de face à la rue Lafayette sur 57 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur traversant à la rue Perdido.

LEIBE HENRY A. W.—
6847 Pour taxes de ville des années 1885, $63 50; 1886, 50 50; 1887, 50 50.
Montant à $164 50
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 237, borné par les rues Baronne, Carondelet, la Promenade Triton et la rue Calliope mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue Baronne sur 192 pieds 4 pouces et 1 lignes de profondeur.

LEBLANC SUC de JOS. P.—
6896 Pour taxes de ville des années 1886 $131 30; 1887, 111 10.
Montant à $242 40
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée en 1886 comme lots Nos 18, 19, 20, 21 et 22 et en 1887 comme lots Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet No 369, borné par les rues Marais, ou Howard, Gasquet, Villeré et Canal; le lot No 18 formant l'encoignure des rues Gasquet et Marais ou Howard et mesurant 110 pieds de face à la rue Gasquet sur 40 pieds de profondeur sur la rue Marais ou Howard, les lots Nos 19 et 20 mesurant 55 pieds de face à la rue Howard ou Marais sur 110 pieds de profondeur, le lot No 21 mesurant 15 pieds de face à la rue Howard ou Marais sur 110 pieds de profondeur, et le lot No 22 mesurant 15 pieds de face à la rue Howard ou Marais sur 102 pieds de profondeur.

LEBRETON, E. D.—
7038 Pour taxes de ville de l'année 1880,
Montant à $25 25
Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans bornée par le Coteau de la Métairie, le Chemin Coquille du Bourg de la Métairie et les rues Last, et mesurant comme suit: 196 pieds 4 pouces et 5 lignes sur le Chemin Coquille 222 pieds 10 pouces sur une ligne parallèle au Chemin Coquille 364 pieds sur une ligne parallèle à la rue Last et 299 pieds 7 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique se dirigeant du New Orleans and Lake Road vers le fond.

MOORE, SUC WM—
7060. Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1881 $17 84; 1882 $31 75; 1883, $24 00; 1884, $24 00; 1885, $35 56; 1886, $28 28; 1887, 28 28.
Montant à $207 02
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 263 borné par les rues Perdido, Baronne, Dryades et Union mesurant 48 pieds de face à la rue Perdido sur 76 pieds 9 pouces de profondeur.

MOREL, OCTAVE—
7072 1/2 Pour taxes de ville des années 1880, $9 10; 1881, $8 92; 1882, $15 88; 1883 $10 00; 1884 $10 00; 1885, $12 70; 1886, $10 10; 1887 $10 10.
Montant à $86 80
Sept lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30, dans l'ilet No 601, borné par les rues White, Gravier, Perdido et Broad, formant l'encoignure des rues White et Gravier et mesurant 12[illegible] pieds de face à la rue White sur 220 pieds de profondeur sur la rue Gravier.

MURRAY MME MARGARET, ou JOHN ou JOHN J. O'CONNOR—
7077 Pour taxes de ville des années 1880, spéciale $3 21; 1881, 17 84; 1882, 31 75; 1883, 20; 1884, 20; 1885, 25 40; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à $166 68
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 57, borné par les rues Julie, Commerce, Peters et Notre Dame, formant l'encoignure des rues Julie et Commerce et mesurant 23 pieds de face à la rue Julie sur 84 pieds 6 pouces de profondeur sur la rue Commerce.

MURRAY, MME MARGARET ou JOHN, ou JOHN J. O'CONNOR—
7078 Pour taxes de ville des années 1880, spéciale $1 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 12 70; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $74 06
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 57, borné par les rues Julie, Peters, Commerce et Notre Dame, mesurant 22 pieds de face à la rue Julie sur 84 pieds de profondeur.

McGAWLEY, MME E. ou McGAWLEY, E. W.—
7128 Pour taxes de ville des années 1880, $3 21, spécial; 1881, $26 76; 1882, 47 63; 1883, $30 00; 1884, $30 00; 1885, $40 64; 1886, $32 32; 1887, $32 32.
Montant à $242 88
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 349, borné par les rues Girod, Franklin, Liberté et Lafayette; formant l'encoignure des rues Girod et Franklin et mesurant 56 pieds de face à la rue Girod sur 111 pieds de profondeur.

McMAHON, VVE M.—
7143. Pour taxes de ville des années 1880, $72 84; 1881, 71 36; 1882, 127 00; 1883, 80 00; 1884, 80 00; 1885, 101 60; 1886, 80 80; 1887, 80 80.
Montant à $694 40
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 117, borné par les rues Erato, Constance, Thalie et Annonciation, mesurant 37 pieds de face à la rue Erato sur 175 pieds de profondeur.

METZLER, JOHN et R. BLEAKLEY—
7147 Pour taxes de ville des années 1880, 4 82 (tax spéciale); 1881, 26 76; 1882, 47 63; 1883, 30 00; 1884, 30 00; 1885, 38 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à $237 91
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans les ilets Nos 290 et 312, borné par les rues Calliope, Rempart, Clio et Franklin mesurant 28 pieds de face à la rue Calliope, sur 191 pieds de profondeur.

MERCIER, DR A. et C. DARCANTEL ou DUCATEL
7159 Pour taxes de ville des années 1880, 109 26; 1881, 107 04; 1882, 190 50; 1883, 120 00; 1884, 120 00; 1885, 203 20; 1886, 121 20.
Montant à $971 20
Dix lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, dans l'ilet No 522, bornés par les rues Canal, Galvez, Gasquet et Johnson mesurant comme suit: le lot No. 6 mesurant 27 pieds de face à la rue Canal, sur 105 pieds de profondeur; les lots Nos 7 et 8 mesurant chaque 27 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds, 10 pouces de profondeur, le lot No 9, formant l'encoignure des rues Canal et Galvez et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 105 pieds et 10 pouces de profondeur sur la rue Canal; le lot No 10, mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 1[illegible]4 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 145 sur l'autre; le lot No 11 mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 145 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne et 135 sur l'autre; le lot No 12 mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 135 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne et 125 sur l'autre, le lot No 13, mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 125 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne et 115 sur l'autre; le lot No. 14, formant l'encoignure des rues Gasquet et Galvez mesurant 29 pieds de face à la rue Gasquet sur 105 pieds 4 pouces de profondeur et le lot 15, mesurant 29 pieds de face à la rue Gasquet sur 105 pieds 4 pouces de profondeur.

MARTENSTEIN, MME A.—
7188. Pour taxes de ville des années 1880, $43 70; 1881, 44 82; 1882, 76 20; 1883, 48 00; 1884, 48 00; 1885, 60 96; 1886, 48 48; 1887, 48 48.
Montant à $416 64
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 57, borné par les rues Bourbon, Royale, St-Philippe et Dumaine, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur 100 pieds de profondeur.

MAUBERRET, FRANÇOIS ou EMMA MAUBERRET et ALS—
7244 Pour taxes de ville des années 1880, $21 85; 1881, 21 41; 1882, 38 10; 1883, 24; 1884, 24; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à $208 32
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 184, borné par les rues St-Louis, Robertson, Villeré et Conti, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur 105 pieds de profondeur.

MAUBERRET, AMEDEE—
7251 Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 17 81; 1882, 31 75; 1883, 20; 1884, 20; 1885, 25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à $189 96
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 272, borné par les rues St-Louis, Johnson, Galvez et Conti, formant l'encoignure des rues St-Louis et Johnson et mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur 104 pieds de profondeur sur la rue Johnson.

MOREAU, MME MARIE—
7276 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $76 71
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 265, borné par les rues Kerlerec, Dauphine, Bourgogne et Esplanade, mesurant 27 pieds de face à la rue Kerlerec sur 76 pieds de profondeur.

MICHINARD, FRANCIS ou FRANÇOIS—
7277 Pour taxes de ville des années 1880, $25 49; 1881, 24 98; 1882, 44 45; 1883, 28 00; 1884, 28 00; 1885, 35 56; 1886, 28 28; 1887, 28 28.
Montant à $243 04
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 272, borné par les rues Bourgogne, Champs-Elysées, Marigny et Remparts mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

MASON ou MASSON, MME LOUISE—
7293 Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24; 1882, 11 11; 1883, 7; 1884, 7; 1885, 8 89; 1886, 7 07; 1887, 7 07.
Montant à $58 73
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 569, borné par les rues Union, Villeré, Bagatelle et Urquhart, mesurant 16 pieds de face à la rue Union sur 123 pieds de profondeur.

MASYLER ou MOSYLER, VVE J.—
7298 Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24; 1882, 11 11; 1883, 7 00; 1884, 7 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $57 46
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 886 borné par les rues Union, Bagatelle, Solidelle et Joséphine, mesurant 61 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

MALLERICH, FRANZ ou FRANK.
7311 Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24; 1882, 11 11; 1883, 7 00; 1884, 7 00; 1885, 8 89; 1886, 7 07; 1887, 7 07.
Montant à $64 75
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 1030, borné par les rues Génie, Antonia, St Bernard et Célestine mesurant 64 pieds de face à la rue Génie sur 160 pieds 6 pouces de profondeur.

MARQUET JEAN ou SUC de JEAN—
7345 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $55 69
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 1729, borné par les rues Clay, Castiglione, Rosière et Nelson, mesurant 95 pieds de face à la rue Clay sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN ou SUC de JEAN—
7346 Pour taxes de ville des années 1880, $7 29; 1881, 7 14; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $55 70
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 1729 borné par les rues Clay, Castiglione, Rosière et Nelson, formant l'encoignure des rues Clay et Castiglione et mesurant 150 pieds de face à la rue Clay sur 110 pieds de profondeur sur la rue Castiglione.

MEGGET, JOHN—
7347. Pour taxes de ville des années 1880, $145 68; 1881, 142 72; 1882, 254; 1883, 160; 1884, 160; 1885, 203 20; 1886, 161 60; 1887, 161 60.
Montant à $1388 80
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désignée comme ilets Nos 1734 à 1770, limite Fortin, Bayou St Jean.

MONTEGUT, VVE JEAN—
7348 Pour taxes de ville des années 1880, $18 21; 1881, 17 84; 1882, 31 75; 1883, 20; 1884, 20.
Montant à $107 80
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet No. 1769, borné par les rues Rosière, O'Reilly, Castiglione et le Chemin de Gentilly, mesurant 129 pieds de face à la rue Rosière sur 153 pieds de profondeur.

MENARD, JOHN H.—
7353. Pour taxes de ville des années 1880, spéciale $1 28; 1881, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à $56 30
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme B, C, D, propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le Lac.

MONTAGUE ou MONTAGNE SUC. J. B.—
7366 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à $46 02
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désignée comme quatre ilets faisant face au Bayou St Jean, entre le Bayou St-Jean et la rue Esplanade.

MEYER, M. et MME F.—
7377 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08.
Montant à $61 36
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 288, borné par les rues Indépendance, Congrès, Remparts et Bourgogne, formant l'encoignure des rues Indépendance et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue Indépendance sur 98 pieds de profondeur sur la rue Bourgogne.

MARCHAND, LOUIS—
7432 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $52 08
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet No 256, borné par les rues Huitième, Dryades, Baronne et Septième, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Huitième sur 100 pieds de profondeur.

MEUNIER, JULES F. ou MOUNIER—
7464. Pour taxes de ville des années 1880, $58 27; 1881, 57 09; 1882, 101 60; 1883, 64; 1884, 64; 1885, 81 28; 1886, 64 64; 1887, 72 72.
Montant à $563 60
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 22, borné par les rues Levée, Sixième, St-Thomas et Septième, formant l'encoignure des rues Levée et Sixième et mesurant 52 pieds de face à la rue Levée sur 93 pieds de profondeur sur la rue Sixième.

McGEE, SUC. de JAMES, JOHN P. C., ou J. P. et C. ou MAGEE—
7465 Pour taxes de ville des années 1880, spéciale, $1 61; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à $60 29
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 24, borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième et Tchoupitoulas, mesurant 50 pieds de face à la rue Rousseau sur 100 pieds de profondeur.

McQUADE, VVE JAMES, ou HENRY MARX ou MARKS—
7469 Pour taxes de ville des années 1880, $54 63; 1882, 95 25; 1884, 64; 1885, 81 28; 1886, 64 64; 1887, 64 64.
Montant à $424 44
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 181 et 182 dans l'ilet No 75, borné par les rues Chippewa, Philip, Annonciation et Soraparu, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur.

McADAM, MICHAEL ou MICHAEL J
7478 Pour taxes de ville des années 1880, $72 84; 1881, 71 36; 1882, 127 00; 1883, 80 00; 1884, 80 00; 1885, 101 60; 1886, 80 80; 1887, 90 90.
Montant à $704 50
Deux lots de terre dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos. 3 et 4 dans l'ilet No. 115, borné par les rues Washington, Laurel, Constance et Sixième, mesurant 59 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur.

MORONEY, TIMOTHY—
7481 Pour taxes de ville des années 1880, $45 53; 1881, 44 60.
Montant à $90 13
Deux lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos. 12 et 13 dans l'ilet No. 192, borné par les rues Huitième, Chestnut, Camp et Septième, mesurant 63 pieds 11 pouces de face à la rue Huitième sur 125 pieds de profondeur.

MOYLAN, JOHN—
7506 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 67; 1882, 4 76; 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $50 36
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 641, borné par les rues Clara, Arcadie, Cadis et Jena.

MOYLAN, JOHN—
7507 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 67; 1882, 4 76; 1883, 10; 1884, 10; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à $50 36
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 642, borné par les rues Clara, Arcadie, Cadis et Valence.

McENERY, JOHN—
7525 Pour taxes de ville des années 1880, $82 50; 1881, 98 12; 1882, 174 63; 1884, 90; 1885, 1[illegible]4 30; 1886, 90 90; 1887, 90 90.
Montant à ....$741 3[illegible]
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme la moitié de l'ilet No 33, borné par l'avenue St Charles, les rues Eléanor, State et Benjamin, formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue State et mesurant 105 pieds de face à l'avenue St-Charles sur une ligne et 100 pieds dans le fond sur 219 pieds de profondeur sur une ligne et 259 pieds sur l'autre.

MILTENBERGER, A. ou ALPHONSE—
75[illegible]7 Pour taxes de ville des années 1880, $1 30; 1881, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 01.
Montant à $27 55
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 15 borné par les rues Jean Baptiste, Dauzines, St Pierre, Mary et Mathis mesurant 240 pieds de face à la rue Jean Baptiste sur 300 pieds de profondeur.

MIX ou MEEKS THEODORE—
7530. Pour taxes de ville des années 1880, $24 76; 1881, 22 30; 1882, 39 69; 1883, 25 00; 1884, 25 00; 1885, 31 75; 1886, 25 25; 1887, 25 25.
Montant à $191 75
Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 182 borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, les rues Jeannette et Cinquième mesurant 301 pieds de face à la rue Short sur 275 pieds de profondeur.

MURRAY, A. D. et M. A. STAFFORD—
7534 Pour taxes de ville des années 1880 0 80; 1886, $3 03; 1887, 6 06.
Montant à $9 89
Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie des lots 1 et 2, dans l'ilet No 30 borné par les rues Ann, Clinton, Millaudon et Eagle, formant l'encoignure des rues Ann et Clinton mesurant 60 pieds de face à la rue Ann sur 71 pieds 4 pouces de profondeur sur la rue Clinton.

MAHL, MME FRANCIS—
7537 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 16 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 6 06; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $63 89
Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désignée comme lots Nos 4 et 2 ou 2 du lot No 67, borné par les rues St Charles, Short, Hurst et Pearl, mesurant chacun 20 pieds de face à la rue St-Charles sur 120 pieds de profondeur.

McINTYRE, JR. PHILIP—
7545 Pour taxes de ville des années 1880, $9 55; 1881, 7 14; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à $57 96
Sept lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 dans l'ilet No 153, borné par les rues Washington, Short, Plum et Quatrième mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur 107 pieds de profondeur.

McINTYRE, JR., PHILIP—
7546 Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 05; 1883, 12 00; 1884, 12 00; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à $104 06
Huit lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 dans l'ilet No 153, borné par les rues Short, Quatrième, Washington et Plum; les lots Nos 17 à 21 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds de profondeur; le lot No 22 formant l'encoignure des rues Short et Quatrième et mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur 107 pieds de profondeur sur la rue Quatrième; les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur.

McINTYRE PHILIP, Jr.—
7548. Pour taxes de ville des années 1880 $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 05; 1883, 12; 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 12 12.
Montant à $91 99
Douze lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 dans l'ilet No 155, borné par les rues Quatrième, Adams, Burdette et Plum; les lots Nos 1 à 9 mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Quatrième et Adams et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur et les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur.

Anémie, Maux d'Estomac, Fièvres
QUINA-LAROCHE
Médaille D'OR Exposition Internationale Vienne 1873 Par l'Etat à Laroche
Médailles D'OR Expositions Paris 1878, Nice 1884, etc.
Récompses de 16,600 francs
LE MÊME FERRUGINEUX
Sang pauvre — Manque de forces
Croissance difficile — Lymphatisme,
Très utile aux Nourrices et aux Enfants
LE MÊME PHOSPHATÉ
PARIS, 22 ET 19, RUE DROUOT

MUMFORD, ELIAS—
7679 Pour taxes de ville des années 1885, $20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à $52 64
Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 8 et 9 dans l'ilet No 34, borné par les rues De Armas, Clinton, Hillary et Ann; le lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Clinton et De Armas, mesurant 30 pieds de face à la rue Clinton sur 105 pieds de profondeur sur la rue De Armas.

MEUX, JOHN—
7890. Pour taxe de ville des années 1886, 90 90; 1887, 90 90.
Montant à..........$181 80
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 21 ou 22, dans l'ilet No. 179 borné par les rues Girod, Church, Camp et Julie, formant l'encoignure des rues Girod et Church, mesurant 60 pieds de face à la rue Girod sur 54 pieds de profondeur sur la rue Church.

MARTIN, REINHARD—
7912 Pour taxes de ville des années 1886, $12 12; 1887, 12 12.
Montant à..........$24 24
Un lot de terre, dans le 2me district de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 159, borné par les rues Marais, Douane et Bienville mesurant 24 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur.

MARTIN, REINHARD—
7916 Pour taxes de ville des années 1886, $8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$16 16
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 20 dans l'ilet No. 102, borné par les rues Jersey, Delachaise, l'avenue Louisiana et la rue Chippewa, formant l'encoignure des rues Jersey et Delachaise et mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur 128 pieds de profondeur sur la rue Delachaise.

MARTIN, REINHARD—
7917 Pour taxes de ville des années 1886, $12 12; 1887, 12 12
Montant à..........$24 24
Un lot de terre dans le 6me district de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 150, borné par les rues Laurel, Jersey, Constantinople et Austerlitz, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur.

MARTIN, R.—
7918 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$40 40
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 45 Hurstville, borné par les rues Perrier, Prytanée, l'avenue Nashville et la rue Eleanor, mesurant 240 pieds de face à la rue Perrier sur 300 pieds de profondeur.

MARTIN, R.—
7919. Pour taxes de ville des années 1886, $50 40; 1887, 40 40.
Montant à..........$90 80
Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No 59, Burtheville, borné par les rues Chestnut, Colisée, l'avenue Henry Clay et la rue Webster, mesurant 287 pieds de face à la rue Chestnut, 280 pieds de face à la rue Colisée, 289 pieds de face à l'avenue Henry Clay et 190 pieds de profondeur sur la rue Webster.

MARTIN, R.—
7920 Pour taxes de ville des années 1886, 60 60; 1887, 30 30.
Montant à..........$90 90
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No 56, Burtheville, mesurant 746 pieds de face à la rue Pitt, 236 pieds de face à la rue [illegible]nette, 290 pieds de face à la rue Webster et 236 pieds de face à la rue Bloomingdale.

MARTIN, R.—
7921 Pour taxes de ville des années 1886, $10 10; 1887, 10 10.
Montant à..........$20 20
[illegible] de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 211 borné par les rues Perrier, Soniat, Colisée et Dufossat, formant l'encoignure des rues Perrier et Soniat et mesurant 64 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur sur la rue Soniat.

McCORD, JOHN—
7977 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$6 06
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No [illegible] borné par les rues Powder, Bouny, Peters et Alix mesurant 31 pieds de face à la rue Powder sur 127 pieds de profondeur.

MARTIN, R ou B.—
7985 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$6 06
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 606 borné par les rues Long, Breslau, Valence et Upperline, mesurant 193 pieds de face à la rue Long sur 303 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS P.—
8000 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$10 10
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 321 borné par les rues St Philippe, Urquhart, Rocheblave et Dorgenois mesurant 31 pieds de face à la rue St-Philippe sur 102 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS P.—
8002 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$8 08
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 4[illegible]3 borné par les rues Marigny, Mandeville, Marais et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny sur 119 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS. P.—
8003 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$8 08
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 494, borné par les rues Champs Elysées, Marais et Urquhart, mesurant 26 pieds de face à la rue Marigny sur 119 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS. P.—
8005 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$10 10
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 521 borné par les rues Urquhart, Villeré, Press et St Ferdinand, mesurant 30 pieds de face à la rue Urquhart sur 170 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS. P.—
8004. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$8 08
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 507, borné par les rues St-Antoine, Antonia, Villeré et Urquhart, mesurant 16 pieds de face à la rue St-Antoine sur 128 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS P.—
8011. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$20 20
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 23, dans les ilets Nos 633 et 634, borné par les rues Claiborne, Antonia, Robertson et St-Bernard mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 96 pieds de profondeur.

MEALEY, MME PATRICK—
8021 Pour taxes de ville de l'année 1887;
Montant à..........$8 08
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 10, borné par les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Robin, mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 127 pieds de profondeur.

MEALEY, MME PATRICK—
8022 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$80 80
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 103 borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 127 pieds de profondeur.

MEALEY, MME PATRICK—
8023 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$32 32
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 99, borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, formant l'encoignure des rues Laurel et Philip, mesurant 31 pieds de face à la rue Laurel sur 120 pieds de profondeur.

MEALEY PATRICK
8024 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$16 16
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 103, borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, mesurant 31 pieds de face à la rue Annonciation sur 127 pieds de profondeur.

MARTIN, REINHART—
8044. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$20 20
Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 22 dans l'ilet No 412, borné par les rues Washington, Gayoso, Esplanade et Lopez, formant l'encoignure des rues Washington et Gayoso, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 124 pieds de profondeur sur la rue Gayoso.

MARTIN, REINHART—
8045 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$6 06
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 266, borné par les rues Johnson, Galvez, St-Philippe et Dumaine, mesurant 27 pieds de face à la rue Johnson sur 71 pieds de profondeur.

MARTIN, REINHART
8046 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$8 08
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lots Nos 12 et la moitié du lot No 13 dans l'ilet No 136, borné par les rues Laurel, Dufossat, Jersey et Belleoastle, mesurant 45 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent des dépens et la pénalité.

N. HARDY,
Trésorier de la ville.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 25 juillet 1890.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$6 373 072 00	$1 099 508 00
Même temps la semaine dern.	6 542 301 00	1 042 394 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR THOS C. HERNDON, DIRECTEUR.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 4,321,400 00
Autres items comptant	131 600 00
Change à vue sur N. Y.	1,2[illegible]8 400 00
Change étranger	97 200 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	608 900 00
Prêts et escomptes	19,867,200 00
Autre actif comptant	5,059,700 00
Total	$31,274,400 00

PASSIF:

Circulation	948 660 00
Dépôts	19,369,600 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	1 778,100 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	1,139 200 00
Autre passif comptant	151,900 00
Total	$23,312,100 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	—	410,900
Prêts	—	432,800
Dépôts	—	1,055 000
Du aux banques et banquiers	77,000	—

Monnaies américaines et Etrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — souverains Victoria, $4 82@4 90, 20 marcs, $4 65@4 75; 20 francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60, doublons mexicains, $15 40@15 60; 25 pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20 pesos, mexicains, $19 40@19 60, or mutilé américain, 90@95c.; or léger américain 97 à 99c. dollars mexicains, 84½@85, sols péruviens, 78@79, pesos chiliens 78@79, argent mutilé américain 95 à 97c par 5 francs 95@95c.; argent anglais, par £ $4 84@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 84@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; colombiens, billets, 22@24.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans: L'argent est en bonne demande et stable.

Papier exceptionnel	8
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	6@—
Time do do	—@7
Papier hypothécaire	—@8

New York—Taux de l'argent à 4 pour cent.
Londres — Taux de la Banque d'Angleterre 4 0/0, consols 96 5/16 à 96⅜, argent en lingots 49¼, U. S. 4s à 126 ex coup.
Paris—Rentes 92 85.

CHANGES.

REICHSMARKS—[illegible] 94⅞
Le STERLING est ferme

Commercial (60 jours)	483¾@484
Traites de banque (60 jours)	486

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce (60 jours)	5.20⅝
Traites de banques (60 jours)	5.17¼

Le CHANGE à VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce 25c de prime.
Traites de Banque $1 de prime.
Les banques tirent des chèques au de prime pour le taux de [illegible].

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.
10 actions du Carrollton RR. Co. 117
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
15 actions N O Brewing Ass'n 101
10 ..do.... do .... do 101½
$1,000 Bons à primes 153
Appel de 2 p. m.
10 actions N O Brewing Ass'n 104
Après l'appel de 2 p. m.
10 actions N O Brewing Ass'n 105
$1,600 N O Brewing Ass'n bonds 105
1,700 .... do 105
1,500 .... do (S 1890) 105
$5,000 Louisiana 4 s (S year and int) 91¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	111¼	112
Bank of Commerce	10	12	12½
Canal & Banking Co	100	162	....
Citizens	100	25	....
Germania National	100	....	215
Germania Savings	100	212½	....
Hibernia National	100	200	....
Louisiana National	100	185	205
Metropolitan	100	152	....
Mutual National	100	133	143
N O National	100	[illegible]	....
People's	50	92	....
State National	100	148	....
Union National	100	140	144
Traders'	....	9	9
Southern National	100	106¾	108
Whitney National	100	270	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	58	63
Firemen's	50	52	58
Germania Ins Co	100	115	118
Hibernia Ins	100	40	47
Home Ins	100	99½	103½
Lafayette	50	73	79
Merchants Mutual	100	53	62
Mechanics' and Traders'	100	128½	....
N Orleans Ins As	30	28½	....
N Orleans Ins Co	50	20¼	23
Sun Mutual Insurance	100	129	....
Southern Ins Co	100	99½	103
Teutonia	100	131	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	116¾	117½
Crescent City	100	95	96
Canal and Claiborne	40	21¾	23
New Orleans City	100	119¼	120
Orleans	50	68	70
St-Charles Street	50	88½	91
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	56	57
Imp Bonded Warehouse	100	31	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	91
Consumers' Ice Co	100	141	150
Louisiana Ice Man Co	50	1½	4
La State Lottery Co	100	750	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetery Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	98½	100¼
N O Waterworks Co	100	87	87½
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	31	39
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	80	....
Jockey Club	100	60	53
New Orleans Brewing As	100	104	105½
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		91¼	91½
Louisiana 3's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		152½	153½
Premiums drawn number		....	....
Privilege on Premiums		½	⅞
Consolidated 6's		102¾	....
.. .. Coupons		103	....
Consolidated Extended		104	....
.. Coupons		105	106½
Extended 5's		104	106
.. Railroad		....	....
.. Waterworks		....	....
.. Park		....	....
City 6 0/0 certificates		100½	....
City 6 0/0 Ctc for Consol Coup		100½	....
City 5		100½	....
City 7's old		105	110
.. new		....	....
.. gold		....	....
Bons divers.			
U S 4 0/0		121½	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
C., St L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. debt		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Stock Exchange Bonds		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		41	....
New Orleans Traction Co		....	....
Sugar Exchange		145	180
Morgan's L & T 1st gold mort		123½	....
N. O. Brewing Ass bonds		104½	105½
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		90	....
Tex. & Pacific RR 2nd gold m't		40	....
C.C. Brewing Co. late		....	....
St Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
.. new		....	....
N O City RR Co mort		126	130
Carrollton RR mortgage (1892)		103	106
[illegible] 1st RR mort		....	....
N O Waterworks Co mort		117½	127
La Ice Mfg Co 1st mort		....	....
La Ice Mfg Co 2d mort		50	65
Levee & Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		....	....
.. 2d		....	....
Cotton Exchange 1st mort		106	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		65	....
State Warrants Ordin. 1885		46	60
do do do 1886		44	50
do do do 1887		....	....
do do do 1888		40	....
Police [illegible]		40	....
School [illegible]		20	....
City Forty old		90	....
.. new		67	....
Jury, Police [illegible] Certificats		25	....
Coupons [illegible] de 1890		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Sept, 1 1889)		13	....
Unpaid State Coupons prior to No 12		29	....
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		90	....
Unlisted Securities.			
Plata Reina	10	.60	.85
Bonhomme	1	.05	.08
Mountain View	1	.03	.06
Georgiana	1	.35	.42
Ryland	1	.03	.05

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Une année à la fois. 6 New Sts.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

VICHY
Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BEULATOUR & MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif de THAPSIA
à la Marque de Hippocrate et Galien

De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des
Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 350 balles comprenant — à arriver.

Le marché est ferme.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛ plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	9 15/16 nom	9 15/16 no
Ordinary	10 7/16	10 7/16
Good Ordinary	10 15/16	10 15/16
Low Middling	11 5/16	11 5/16
Middling	11 11/16	11 11/16
Good middling	11⅞	11⅞
Middling Fair	12 3/16	12 3/16
Fair	12 15/16 nom	12 15/16 no

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,14 à 10,15; février 10,20 à 10,22; mars 10,27 à 10,28; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet 11,90 à 12,00; août 11,87 à 11,89; septembre 10,55 à 10,55; octobre 10,16 à 10,17; novembre 10,07 à 10,09; décembre 10,08 à 10,09.
Les ventes comprennent 9,300 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 11⅛; à Mobile 11 5/16; à Savannah 11⅛; à Charleston 11⅝ asked; à Wilmington à 11⅛; à Norfolk à 11⅝; à Baltimore à 12¼; à Boston —; à Philadelphie 13⅛; à Memphis —; à Augusta —.

MARCHÉ DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable
Coton: Middling Gulf 12 7/16.

FUTURS.

Stables.
Janvier 10,53 à —; février 10,58 à 10,59; mars 10,60 à 10,62, avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet 11,22 à 11,25; août 11,94 à 11,95; septembre 11,94 à 11,95; octobre 10,62 à 10,64; novembre 10,48 à 10,49; décembre 10,48 à 10,49.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,947,749 balles; même temps l'année dernière, 1,688,651 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,770,152 balles; même temps l'année dernière, 5,490,806 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,809,518 balles; même temps l'année dernière, 1,477,002 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,823,530 balles; même temps l'année dernière, 4,635,726 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans 16,185 balles; même temps l'année dernière, 13,013 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 86,918 balles; même temps, l'année dernière, 133,765 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable avec une bonne demande.
Cotes—6⅜ pour le Middling Américain.

FUTURS

Calmes et stables.

MARCHÉ DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—76½fr. pour le Bon Ordinaire (sur place) 75½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 74½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange

Ventes 19 boucauts et 193 barils de sucre et 389 barils de mélasse.

Recettes — boucauts de sucre, 94 barils de sucre, 407 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Très calme.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	4⅞@5
Fully fair	4⅞@5
Good fair	5 @—
Fair	4¾@—
Good common	4 @4¼
Common	4 @4¼
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Très calme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	5⅞@—
Off whites	Nominal
Gray off white	Nominal
Choice yellow	Nominal
Prime yellow	5 5/16@5⅜
Off yellow	Nominal
Seconds	4½@4⅞

MELASSE—Open kettle—Nominal.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strict prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good Common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—
Centrifugals	3½@—

CENTRIFUGAL—Nominal.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

SIROP—@—

RIZ.

Ventes — Sacs riz brut —, barils riz décortiqué —.
Recettes — Sacs riz brut 7; barils riz décortiqué 1.

RIZ [illegible]—Ferme.

Head	—@—
Prime	—@—
Good	—@—
Fair	—@—
Ordinary	—@—
Common	—@—
No 2	—@—

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut $2 75 à 4 90.
RIZ POLI—$15 00 à —.
SON—$12 00 à 13 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse:
FARINE—Ferme.
Patente $5 00 à 5 10; extra fancy $4 60 à 4 70; fancy 4 20 à 4 30; choix $4 00 à 4 10 le baril.
FARINE DE MAIS—$2 40 à —.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patente $5 10 à 5 20 le baril; extra fancy $4 75 à 4 85, fancy $4 50 à 4 62½; Minnesota flour, bakers $4 60 à 4 75; Straights 5 10 à 5 25; patente $5 60 à 5 75.
FARINE DE MAIS—$— à 2 40.
CREAM MEAL—Choice $2 40 à 2 50
GRITS—Choice $2 70 à 2 80.
HOMINY—$2 65 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—$5 00 le baril

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 52 pour le blanc, — à 51 pour le mêlé et 51 à 51½ pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 43 à 43½; No 1 — à —.
SON—77½ à 82½.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00 Choice $17 50 à 18 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 5c de plus par boisseau; avoine 3 à 5c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont fermes.
MESS PORK—$12 75 à 12⅞.
VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 6 à 6⅛, short rib sides 5⅞ à —; long clear sides 5⅝ à —; short clear sides 5⅞ à —.
BACON—Epaules 6⅛ à —; short rib sides 6⅛ à 6⅝; long clear sides 6⅛ à —; short clear sides 6⅝ à —.
GRAISSE—En tierçons, refined, 5¼ à 5⅜; prime steam — à —; Packer's Tierces — à —.
JAMBON—11¼ à 11⅝.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½ pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $11 25 à 11 50; pig $11 25 à 11 50; extra prime and rump $10 25 à 10 50.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6½ à 7c; Boston cut shoulders 7 à 7½c; picnic hams 7 à 7½c; breakfast bacon 8 à 8½c; hams 11 à 12c.
Beef, bbls—Extra plate $9 25 à 9 50; plate $8 75 à 9 00; extra mess $— à 6 50; mess $—; demi-baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFÉ—Prime 21¼; good 20¾, fair 20¼; ordinary 19¼; common 17½ la livre.
THÉ—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 50c; fair to medium 30 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 60 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 85; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra — à 18; extra firsts 16 à 17c; firsts 11 à 12c. Western Dairy—Extra 12 à 13; extra firsts 10 à 11; firsts 8 à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams — à 11; Western Cheddars full cream à 9, twins, full cream, 9¼; flats, full cream, 9½; Young America's, full cream, — à 10½. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed [illegible]; Rock Salt [illegible] la livre; pocket Salt 1¼ à 5 [illegible] la grosse.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—[illegible] $10 00 par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—Jobbing au dépôt à $— à — par ton, pour l'exportation $— à — f. o. b. par long ton.
Oil cake—$— à — asked per long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude nom. [illegible] le gallon à prime cooperage et nom. asked.

TOILE D'EMBALLAGE Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound 9½@—, per yard, 2-pound 7⅝@8c, 1¾-pound 6¾@7. Western —2¼-pound —@8¾c, per yard, 2-pound —@7½c, 1¾-pound 6½@7c.
Twine—8@10 la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 30 le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 2c de plus par livre.
FRUIT — Frais — Pommes nouvelles 40 à 60 cts par boîte d'un quart de boisseau. Nouveaux Raisins $2 75 à 3 75 la boîte. Limons, Messine $6 50 à 7 00 par boîte. Palerme $6 50 à 7 00; Bananes $1 50 à 2 25 par régime; Ananas $1 50 à $2 50 la douzaine. Raisins de Malaga $2 75 à 3 75 la boîte. Melons d'eau de la Louisiane $6 00 à 8 00 le 100; du Texas $6 00 à 10 00; de la Georgie $8 00 à 12 00; du Mississippi $6 00 à 10 00. cantaloups $2 50 la douzaine; nutmeg melons $1 50 la douzaine.
FRUIT—Sec par livre—Pommes—[illegible] — à 5¾c, tranches nominales, fancy evaporated 10½ à 11c; Dates—Persian 7½c, Fard 9c. figues sèches 12 à 15c; currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons — à 20c; raisins secs de Londres—Californie $2 50 à — par boîtes, Malaga $3 10 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane nominales, Texas — à 15c; pistaches—Tennessee red — à 9¼c, Virginia hand-picked à 10½; Amandes Taragona 16@17c, noix du Brésil 14c la livre, Filberts 12 à —; Noix de [illegible] 7; marrons Italiens 15; Noix de coco $27 50 par 1000, 3½ à 3⅞c pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix au paiement de landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre pour leurs [illegible].)
POMMES DE TERRE—De la Louisiane $2 50 à 3 00.
PATATES DOUCES — Ordinaires $— à 2 00; yams $— à 3 00.
OIGNONS—$3 25 à 3 50 le baril.
AIL—Gros $1 00 à —.
CHOUX—$3 50 à 4 00 le crate.
CHOUCROUTE — De l'Ouest nominale le baril.
HARICOTS—Choice Northern 2¼ à 3¼; Western red kidney choice — à 3, New-York red kidneys — à 3; western white kidney 5½c; pois verts 2 à —.
TOMATES—40 à 50c. par boîte d'un quart de boisseau.
AUBERGINES—10 à 15c. la douzaine.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $1 50 à 3 50; canards $3 00 à 4 00; oies $3 00 à 4 00; dindes $8 00 à 12 00.
Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $1 25 à 2 00; canards $2 00 à 3 50; oies $3 00 à 3 50; dindes $— à $ 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest 14 à —; de la Louisiane 17 à —.
SUIF—4½c la livre pour celui de la ville et celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 24 cts la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre, Louisiane clear 22; clear lake 23½c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres au-dessous 5c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4c; kips 15 à 25 livres, 4½c; peaux de veau 35c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à 4½c; dry flint 8; dry salted 5c la livre.
PELLETERIE—Oter $— à 4.00; castor 10 à 30c pièce; raccoons 10 à 30c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; moutons 10 à 60c pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½c, noire 2¾ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à — pièce; cornes de vaches — à la.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 2 à 5; Leaf 6 à 12c.; Cutting and Burley sorts lugs 4 à 10; Leaf 10 à 25.
TABAC MANUFACTURÉ—Jobbing, par livre—Fine plug 30c à $1 00; the medium 35 à 65c; Bright quarters and common 11-inch à [illegible] 5's, 33 à 35c. Bright navy, 35 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 85c; granulated smoking $5 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch $— à 1 75; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $— à 4 00. Résine — A B C D E $1 35; F $1 40; G $1 55; H $1 70; I $2 00; K $2 15; M $2 20; N $2 45; W G $2 95; W W $3 50. Essence de térébenthine 39½. Jobbing 3 à —c de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 45c le baril; $9 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 la ton, bateaux 25c; steamers $2 90 la tonne, en grosse — à 25c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c; Coosie pour familles 45c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $2 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 35@	2 40
BRANDIES—Du pays, le gal.	1 50@	3 [illegible]
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme	2 25@	3 50
COGNAC—Importé — 1882 le gallon	....@	4 50
1878	....@	5 00
1875	....@	5 25
1870	....@	6 00
1865	....@	7 00
1860	....@	9 00
1848	....@	12 00
Géant Dupuy & Cie Cognac 188[illegible]	....@	5 50
— — — — 1870	....@	7 00
— — — — 1864	....@	9 00
— — — — 1848	....@	10 00
Bisquet, Dubouché &c, Cognac 1875	....@	4 50
1870	....@	5 [illegible]
1848	....@	[illegible]
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 05@	1 10
Ouest	1 05@	1 10
Bourbon	1 40@	3 52
Seigle	1 70@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	[illegible]
par caisse	....@	[illegible] 00
GENIEVRE—Du pays de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	[illegible] 50
Hollande, par gallon	3 75@	[illegible]
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	[illegible]
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 00@	[illegible] 00
Holland, par caisse	7 50@	[illegible]
VINS ROUGES—Claret ordinaire, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	5 00
St-Julien, la caisse	....@	[illegible]
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, par caisse	....@	[illegible]
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Laffitte, la caisse	....@	26 00
California Claret, le gallon	25@	40
California Zinfandel le gallon	45@	75
Clarets importés — Ordinaire par barrique	57 50@	60 00
Clarets de famille, par barriq.	65 00@	80 00
Richebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, par barrique	....@	100 00
St-Clément, 1857, par barriq.	....@	125 00
Château Dillon, par barrique	....@	125 00
VINS BLANCS—Californie le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	[illegible] 50
Graves, la caisse	....@	[illegible]
Sauternes, la caisse	....@	[illegible]
Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Château Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Château Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Château Rouissec, la caisse	....@	10 00
Château Latour Blanche, la caisse	....@	15 00
Château Yquem, la caisse	30 00@	34 00
Importé de famille, la barrique	75 00@	[illegible] 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25@	[illegible]
Muscat, la caisse	4 25@	[illegible] 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	[illegible] 10
Madère, genuine fine, le gal.	3 00@	[illegible] 00
Madère, la caisse	12 00@	14 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 15
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	[illegible] 00
Sherry, la caisse	20 00@	[illegible] 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	24 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts par doz.	....@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	....@	2[illegible] 75
Extra Dry	....@	2[illegible] 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts.	....@	2[illegible] 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	2[illegible] 00
D. B. Pol & Co.'s qts	....@	2[illegible] 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	....@	2[illegible] 50
Perrier-Jouet—Special, quarts.	....@	2[illegible] 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	2[illegible] 00
Bouche Extra Sec, quarts	....@	2[illegible] 50
Bouche Sec, quarts	....@	2[illegible] 50
Bouche Riche, quarts	....@	2[illegible] 50
Pints $2 de plus par caisse		
Ale et Porter—		
Read Bros, la doz.	....@	1 75
Barks, E. J., la doz.	....@	1 75

FEUILLETON.

No 38 — commencé le 5 juin.

SACRIFIÉE!

GRAND ROMAN INÉDIT.

—PAR—

PIERRE SALES.

TROISIÈME PARTIE.

III

L'AGITATEUR.

(Suite.)

—C'est bien ce que je vous ai dit hier, monsieur le comte: vos rivaux profitent de l'état de mécontentement qui règne parmi vos ouvriers pour vous faire du mal. Et il n'y a rien de plus difficile à réduire que ces grèves qui reposent plus encore sur des questions morales que sur de simples questions de prix. Quant à nous, monsieur le comte, nous qui vous connaissons vraiment, nous sommes tous, et sans hésiter, de votre parti. Et croyez que nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour que ce maudit malentendu cesse.

—Bien, mes amis, bien, dit le comte. Je vous remercie. Veuillez donc ne pas quitter l'usine, surveiller les alentours.... Et attendons! Messieurs mes ouvriers ne manqueront certainement pas de m'envoyer des délégués!

Le comte prononça ces mots avec une hautaine ironie, puis il se leva et revint chez lui.

Harry et Jérôme, qui le suivaient, n'osèrent pas lui parler.

Lorsqu'il arriva au perron, il voulut éviter sa fille qui s'avançait vers lui, les bras tendus; mais Hélène, malgré la peine qu'elle en éprouvait, feignit de ne pas voir cette marque d'indifférence.

—Mon père!

Elle l'embrassa tendrement.

Le comte se dégagea doucement de son étreinte et dit, d'une voix qui tremblait:

—J'avais cru me venger de Pierre Sandrac, vous devez être satisfaite, ma fille, c'est lui qui se venge et qui est le plus fort!

Il ne lui laissa pas le temps de répondre; il avait promptement franchi le seuil de sa maison et allait s'enfermer dans son cabinet.

La journée se passa dans une tristesse navrante, sans amener le moindre incident. Les contre-maîtres se promenaient devant les portes, comme s'ils s'étaient attendus à quelque coup de main; de loin, les ouvriers, qui stationnaient par petits groupes, se moquaient d'eux, et c'était tout.

A l'heure du déjeuner, ils disparurent et ils ne revinrent pas l'après-midi.

Le comte ne sortit de son cabinet que pour déjeuner; il ne prononça pas dix paroles. Dès que le repas fut terminé, il dit:

—J'ai besoin de travailler; excusez-moi?

Et il s'enferma de nouveau.

Harry et Jérôme, avec une discrétion parfaite, laissèrent aussitôt Hélène et se dirigèrent vers l'usine. Ils rencontrèrent là les contre-maîtres, causèrent longuement avec eux, puis ils se rendirent dans l'atelier construit pour Harry, suivis seulement du vieux contre-maître Bernard Lavergne.

Hélène, après avoir donné les ordres nécessaires dans la maison, était remontée chez elle et ne quittait plus sa fenêtre. Elle avait été très intriguée par cette sorte de conciliabule secret auquel Harry Clifford semblait convier Bernard Lavergne.

Elle le fut bien davantage lorsque, à la suite de ce conciliabule, qui dura près d'une heure, elle vit le vieux contre-maître sortir de l'atelier tout bouleversé, les yeux rougis. Harry l'avait accompagné jusqu'à la porte; Bernard Lavergne lui serra la main avec effusion, puis s'éloigna. Il n'avait pas fait dix pas qu'il s'essuyait les yeux avec le revers de sa manche et faisait de grands gestes désordonnés.

Hélène, poussée par un désir inconscient, sortit vivement et vint à la rencontre du contre-maître:

—Qu'avez-vous, Bernard?

—Moi?.... moi! mademoiselle? Mais rien, rien je vous jure!

Et il essayait de sourire.

Mais Hélène lui répondit brusquement:

—Il est inutile de me tromper, vous pleuriez....et tenez, vous pleurez encore! Je vous ai vu entrer chez M. Clifford; que vous a-t-il donc dit pour que vous soyez émotionné à ce point?

Lavergne sembla un moment très embarrassé; puis, comme cherchant ses mots:

—Ce n'est pas ce que m'a dit M. Clifford qui me fait pleurer, mademoiselle, mais tout simplement ce qui se passe. Voir l'usine au repos, cela me crève le cœur....

Hélène secoua la tête d'un air de doute.

—Pourquoi donc êtes-vous demeuré si longtemps avec M. Clifford?

—Nous causions de.... de sa machine à fusils, mademoiselle, une vraie merveille; et puis, nous cherchions ce qu'il fallait faire pour ramener les ouvriers. C'est un homme bien supérieur, mademoiselle, que ce M. Clifford....

—Je le sais.

—Et qui semble si bon!

—Je le sais aussi.

—Et qui vous est dévoué! Bref, mademoiselle, il m'a convenu tout de suite. Et si quelqu'un est capable de remplacer Pierre Sandrac, c'est bien lui.... C'est un peu aussi tout cela qui me faisait pleurer, mademoiselle.... Mais pardon! Je vous parle là d'un homme que vous ne devez guère estimer...... J'oubliais...... je suis une vieille bête; mais moi aussi, je vous suis rudement dévoué, mademoiselle.

Et Bernard Lavergne s'éloigna vivement, essuyant toujours des larmes avec le revers de sa manche.

Vers la nuit, le commissaire de police du quartier de la Chaléassière, où se trouvent situées la plupart des usines métallurgiques de Saint-Etienne, se présenta chez M. de Montreux.

Hélène le reçut en lui disant:

—Je vais prévenir mon père; il s'est enfermé pour travailler.

Et elle alla frapper à la porte du cabinet du comte. Ne recevant pas de réponse, elle frappa de nouveau et, n'entendant rien, elle entra dans le cabinet.

Le comte était étendu sur son fauteuil en face de sa table, dans une demi-obscurité. Il avait dit qu'il voulait travailler; et plusieurs lettres, qui se trouvaient sur son bureau, n'étaient même pas décachetées.

—Père! appela Hélène toute inquiète.

Il souleva la tête comme un homme qui s'éveille.

Il n'avait pas dormi, cependant; mais il n'avait pas bougé de ce fauteuil, où il s'était jeté au commencement de l'après-midi, croyant qu'il allait réfléchir, et il était resté là, sans songer à rien, abîmé, vaincu.

Quand sa fille l'eût prévenu que le commissaire de police le demandait, il se dirigea machinalement vers le salon.

Devant le magistrat, il parvint à cacher son abattement:

—Qui m'eût dit, monsieur, fit-il, d'un ton amer, que j'aurais jamais besoin de votre concours en des circonstances pareilles?

—D'après mes rapports, monsieur le comte, vos ouvriers sont dans un tel état d'excitation que je crains quelques désordres; et je viens m'entendre avec vous pour protéger votre fabrique.

Le magistrat raconta alors ce qu'il avait appris de son côté sur les menées des ouvriers; ce n'était, d'ailleurs, que la répétition de ce qu'avait dit Bernard Lavergne. Il n'apportait qu'une seule nouvelle:

—Une réunion de grévistes doit avoir lieu ce soir; on y discutera la conduite à tenir vis-à-vis de vous.... et je redoute, qu'à la suite de cette réunion, il ne se passe des actes fâcheux. Je crois donc qu'il serait utile de bien barricader les portes de votre usine et d'organiser, aux alentours, des escouades d'agents....

—Sans doute, sans doute, murmura le comte. Et cependant, prendre de telles mesures, je vous avoue que cela me serait très pénible....

—Ce serait surtout dangereux, et parfaitement inutile, dit une voix autoritaire.

Le magistrat se retourna, et le comte lui présenta Harry Clifford, qui venait d'entrer dans le salon, accompagné de Lavergne. Le comte ajouta en hochant la tête:

—M. Clifford prétend qu'il réduira cette grève par la douceur; il faut au moins lui permettre d'essayer.

—Vous, monsieur? fit le magistrat.

—Oui, moi, répondit tranquillement Harry.

—Mais c'est justement contre vous que ces ouvriers sont le plus excités.

—Il est donc inutile de les exciter davantage, en prenant contre eux des mesures qui sembleraient des provocations. Puisque M. de Montreux me permet d'agir en son nom, laissez-moi toute liberté jusqu'à nouvel ordre et laissez surtout vos agents dans leurs postes. J'ai déjà commencé mon enquête, et je vous réponds qu'il n'y aura pas le moindre désordre.

—Vous parlez, monsieur, comme si vous connaissiez Saint-Etienne, et vous n'êtes même pas Français.

—M. Bernard Lavergne m'a suffisamment renseigné.

—M. Clifford a l'habitude de tout savoir, dit alors le comte. Obéissons-lui.

Le commissaire se retira en disant:

—Cela ne m'empêchera pas de prendre mes précautions tout de même.

Quelques instants après, Harry quittait M. de Montreux.

—Vous ne voulez donc pas nous rester à dîner? demanda Hélène avec un joli ton de reproche.

—Je vous remercie, mademoiselle, mais je veux assister à cette fameuse réunion et à ses préliminaires; mon ami Labadié est déjà parti en éclaireur. J'espère que, dans deux jours, il ne restera de tout ceci qu'un mauvais souvenir.

—Vous avez donc toujours confiance? fit le comte.

—Toujours.

—Je vous ai promis de vous laisser toute liberté; agissez donc comme vous l'entendrez.

Et il lui tendit la main, puis s'assit lourdement, oubliant de reconduire Harry.

Hélène accompagna le jeune homme jusqu'à la porte du salon.

—Je vous en supplie, monsieur, murmura-t-elle, soyez prudent!.... On dit que nos ouvriers sont si montés.... N'allez pas vous exposer inutilement....

Il répondit, avec un doux sourire:

—Priez un peu pour moi, mademoiselle, et je mépriserai tout danger.

Vers huit heures du soir, les ouvriers de l'usine de Montreux se rendaient tous, par groupes, dans une salle assez grande, mais basse de plafond, qui sert alternativement aux bals publics ou aux réunions politiques.

Il s'agissait d'entendre un délégué des groupes socialistes parisiens, dont la venue était annoncée depuis plusieurs jours par les émissaires étrangers qui avaient fomenté la grève; ce délégué, disaient-ils, devait tout révolutionner, faire trembler les patrons, escamoter le capital et forcer le comte de Montreux à s'humilier devant ses ouvriers.

Les ouvriers s'empilaient dans la salle, où déjà la température, échauffée par de grosses lampes à pétrole, dépassait trente degrés; la plupart buvaient du vin d'Auvergne ou de la mauvaise eau-de-vie qu'on leur servait sur de petites tables placées le long des murs. Beaucoup fumaient; l'atmosphère était à moitié obscurcie et permettait à peine de voir l'estrade où se placent les musiciens les jours de bal et qui sert de bureau, de tribune, les jours de réunion publique.

A neuf heures, la salle était comble, déjà un peu houleuse.

Les jeunes ouvriers qui, n'ayant pas de femme à nourrir, n'envisageaient la grève que comme une sorte de mutinerie, riaient, criaient ou chantaient des refrains de café-concert; les vieux essayaient de leur imposer silence: on ne les avait entraînés, eux, qu'en leur prouvant que le comte, pour ne pas perdre les grandes commandes qu'il avait reçues, serait forcé d'augmenter leurs salaires de dix pour cent.

Enfin, la séance fut ouverte. Un bureau s'était rapidement constitué, composé des principaux meneurs, tous de jeunes ouvriers; cela parole était donnée à l'orateur parisien.

Il y eut tout d'abord une désillusion: l'orateur parisien était petit, malingre, et sa voix éraillée portait mal au fond de la salle.

De tous côtés retentirent les cris de "silence! silence!" Et en même temps, comme beaucoup d'ouvriers toussaient, on cessa de fumer.

L'orateur, voyant le mauvais effet produit par sa petite taille, se fit apporter le tabouret du chef d'orchestre, monta dessus, et se grandissant encore par des gestes superbes, entama l'histoire de la longue lutte du capital et du travail.

Son discours commençait par le récit de la vie de souffrances de l'ouvrier; il fut très applaudi, quoique les ouvriers de M. de Montreux n'eussent jamais connu la misère.

Il parla ensuite, en termes scientifiques, du rôle du travail dans la société; il maudit le capital en termes très-énergiques. Il dit beaucoup de choses qu'on ne comprenait pas très-bien et qu'il ne devait pas connaître lui-même très-exactement, car il s'embrouilla plusieurs fois dans ses phrases, et dut chercher des éclaircissements sur un carnet qu'il dissimulait sous sa manche; mais on l'applaudit tout de même.

Seulement, de divers côtés de la salle, les vieux ouvriers lui crièrent d'abandonner tous ces lieux communs qui leur importaient peu et d'arriver aux deux seules questions qui les intéressaient: l'augmentation de salaires et les syndicats. On avait très habilement répandu le bruit que M. de Montreux voulait chasser de chez lui tout ouvrier qui faisait partie d'un syndicat, et c'était peut-être la question qui tenait le plus à cœur à tous ces gens-là.

L'orateur affirma alors que M. de Montreux s'enrichissait honteusement, que les commandes affluaient chez lui et que ce serait se montrer fort accommodant de n'exiger de lui que dix pour cent d'augmentation. Quant à cette question de syndicats, elle devait former le sine qua non de toute conciliation avec le patron.

—Et s'il osait résister, s'écria l'orateur, il mériterait qu'on mit le feu à son usine!

Ces derniers mots étaient à peine prononcés que les applaudissements éclataient avec frénésie, et l'orateur, jouissant de son triomphe, se croisait orgueilleusement les bras.

Son triomphe fut, hélas! de courte durée.

Au moment où les applaudissements redoublaient, un homme sauta sur la tribune et vint mettre la main sur l'épaule de l'orateur.

Le fameux délégué devint blême, et, tout secoué par la peur, bégaya:

—Que....que voulez-vous?

Les applaudissements cessèrent aussitôt, et il se fit un grand silence.

Le président demanda à ce nouveau venu:

—De quel droit venez-vous interrompre l'orateur?

—Permettez; je n'ai pas interrompu le moins du monde l'orateur, j'ai attendu qu'il eût débité toutes ses sornettes, je voulais voir jusqu'où irait son audace. Et je prends à mon tour la parole....

—De quel droit, vous qui êtes un étranger, prendriez-vous la parole?

—Je pourrais vous répondre que votre orateur est aussi étranger que moi; mais j'invoquerai plutôt un nom que vous respectiez tous ici: j'ai été l'ami le plus cher de Pierre Sandrac....

En ce moment, on aurait pu entendre une mouche voler.

—Vous? s'écria le président, allons donc! Je vous reconnais bien, vous êtes un ami du comte de Montreux: ne venez donc pas abuser du nom de sa victime!

Un murmure de colère parcourut toute la salle; mais le nouveau venu n'en sembla nullement troublé.

—Je puis être aujourd'hui l'ami du comte de Montreux et avoir été jadis celui de Pierre Sandrac....

—Pierre n'avait qu'un ami, répliqua fougueusement le président, un ami qu'il avait connu à l'école de Chalons; il m'en avait parlé.... Et cet ami s'appelait.... attendez.... Il s'appelait Jérôme Labadié.

—Je suis ce Jérôme Labadié! Et j'ai le droit de vous parler à tous comme le ferait aujourd'hui Pierre Sandrac.

Il y eut un moment de stupéfaction; puis une voix cria:

—Si Pierre Sandrac était encore avec nous, il n'y aurait jamais eu de grève!

Pendant cette discussion, l'orateur parisien, glissant sous la main de Jérôme Labadié, avait peu à peu gagné l'autre bout de la tribune, et il allait disparaître lorsque Jérôme sauta sur lui, le ramena au milieu et l'apostropha goguenardement:

—Holà, maître Nicole, depuis quand avez-vous abandonné votre métier de camelot pour vous faire agitateur?.... Est-ce toujours pour soutenir votre mère infirme?.....

—Un camelot peut bien être un honnête homme, bégaya Nicole.

—Vous avez raison, mon gaillard, il n'y a pas de métier malhonnête: mais ce qui est malhonnête, c'est de tromper de braves gens comme tous les ouvriers qui sont ici réunis!

Nicole, mettant alors ses doigts dans sa bouche, siffla par deux fois; et aussitôt une demi-douzaine d'individus se précipita vers la tribune en hurlant:

—A bas le capitaliste! Enlevez-le!

Les ouvriers, hésitants, se demandant s'ils avaient été réellement trompés, ne prenaient encore parti pour personne, et Nicole put croire un moment que l'intervention de ses hommes allait le sauver: c'était les émissaires qui, depuis huit jours, préparaient la grève.

Mais, quand ils arrivèrent à la tribune, ils virent deux hommes se dresser devant eux: Harry Clifford et Bernard Lavergne.

—On ne passe pas, dit énergiquement Harry.

Et Bernard Lavergne cria:

—On est ici pour discuter et non pour battre.

Bernard était aussi estimé des ouvriers que du comte.

—C'est vrai! c'est vrai! Parlez!

Ce fut un cri unanime dans toute la salle: tous les ouvriers avaient les yeux fixés sur Jérôme.

(A continuer.)

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Commissaire SIMON, chez Danet, coin Dauphine et Dumaine.